

Médiation familiale

"Déconstruire sans détruire"

Parce que choisir la médiation familiale c'est préférer :
"Déconstruire sans détruire"

Martine Lambert, médiatrice familiale, assure une permanence à la mairie de Vaugneray, en tant que **médiatrice familiale D.E.** le vendredi de 9h à 15h30. Les entretiens ont lieu sur rendez-vous (entretiens d'information gratuit et entretiens de médiation) de préférence le vendredi et possiblement le lundi après-midi.

Martine Lambert fait partie de l'équipe des médiatrices familiales diplômées d'Etat formées à la médiation familiale, au droit, à la psychologie, à la gestion des conflits, qui travaillent au sein du **Centre de la Famille et de la Médiation** - association d'intérêt général - dont le siège est situé 2 rue du Plat Lyon 2^{ème}.

En créant différentes antennes dans la périphérie lyonnaise, le Centre de la Famille et de la Médiation souhaite faciliter l'accès à un service d'accompagnement des familles qui a fait ses preuves.

En lui ouvrant ses portes, **la Mairie de Vaugneray** facilite cet accès à toutes les familles des Monts du Lyonnais. Ce partenariat est riche de promesses.

A QUOI SERT LA MÉDIATION FAMILIALE ?

▶▶ **A faciliter** la recherche d'une entente durable dans l'intérêt de l'enfant.

▶▶ **A aider les parents** à rester les principaux décideurs pour leurs enfants et à mesurer les conséquences de leurs décisions.

▶▶ **A trouver des solutions** qui permettent de sauvegarder les relations.

▶▶ **A prendre des décisions** qui préservent l'harmonie familiale et l'intérêt de tous.

Concrètement comment se déroule une médiation familiale ?

Un rendez-vous pour un entretien préalable d'information ensemble ou individuellement est proposé. Les attentes et les questions à traiter sont alors clarifiées. Cet entretien dure entre une demi-heure et une heure.

Ce premier contact permet de comprendre la situation et de vérifier ensemble que la médiation convient aux personnes et est adaptée à la situation.

La médiation consiste ensuite, en un ensemble de rencontres qui durent environ une heure trente.

Une médiation dure en moyenne entre 3 et 5 séances. Il s'agit d'un accompagnement ponctuel.

Si les parents en sont d'accord, les enfants également peuvent être reçus. L'idée n'est pas de faire des enfants des décideurs mais de leur offrir un lieu où ils puissent exprimer librement leurs ressentis. L'objectif est qu'ils puissent dire à chacun ce qui leur tient à cœur, leur convient ou les fait souffrir.

Le médiateur est là pour les accompagner, et non pour parler à leur place.

COMBIEN ÇA COÛTE ?



Le premier entretien d'information sur la médiation familiale est **gratuit.**

Les entretiens de médiation familiale sont payants.

Le barème se base, pour chacun des parents, sur la moyenne de ses revenus mensuels des trois derniers mois.

CONTACT

Martine LAMBERT
Médiatrice familiale diplômée d'Etat
Centre de la Famille et de la Médiation
Téléphone : 04 72 43 06 54
Le matin du lundi au vendredi
de 9h à 13h

Portable : 07 82 45 82 04
www.cfmediation.com

Vendredi de 9h à 15h30 à
la Mairie de Vaugneray

À QUI S'ADRESSE LA MÉDIATION FAMILIALE ?

▶▶ **AUX PARENTS MARIÉS OU NON** qui divorcent, se séparent ou envisagent de le faire.

▶▶ **AUX PARENTS DÉJÀ SÉPARÉS**, qui cherchent à mettre un terme à des conflits persistants.

▶▶ **A CEUX QUI VEULENT PRÉSERVER LEURS ENFANTS** des conflits entre parents.

▶▶ **AUX GRANDS-PARENTS** désireux de maintenir des relations avec leurs petits-enfants.

▶▶ **AUX FAMILLES** dont les enfants sont placés
AUX FAMILLES D'ACCUEIL qui vivent des désaccords au sujet des enfants.

▶▶ **AUX FRÈRES ET SŒURS** confrontés à des conflits, notamment à l'occasion de successions.

▶▶ **AUX FRÈRES ET SŒURS MAJEURS** désireux de s'entendre sur une organisation de vie dans l'intérêt de leurs parents âgés.

QUI EST LE MÉDIATEUR FAMILIAL ?

Le médiateur familial est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision.

Il est formé à l'écoute, il ne prend pas parti et ne juge personne.